

# Honoraire de l'agence Kevork'Immobilier

Rémunération forfaitaire de 5.000 € TTC sur les biens inférieurs à 49 999 euros,

Rémunération forfaitaire de 6.000 € TTC sur les biens entre 50 000 euros et 79 999 euros,

Rémunération forfaitaire de 7.000 € TTC sur les biens entre 80 000 euros et 99 999 euros,

7 % sur les biens entre 100 000 euros et 200 000 euros,

6 % sur les biens entre 200 001 euros et 300 000 euros,

5 % sur les biens entre 300 001 euros et plus.